

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 46

**Artikel:** La nuit aux émotions  
**Autor:** Loudier, Sophronyme  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187903>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lie allà agottà lo nové, se bin que restà tot lo dzo à golliaissi, ein bêvesseint quartetta après quartetta, et que ne sè rappertsà què contrè lo né, tot bliest, après avâi dépeinsâ duè picès de 5 francs et perdu quasu totès sè boubenès ein route, kâ sa fenna n'ein retrovâ què trai dein lo pantet dè sa roclore.

Ma fai lo leindéman, sa fenna lo disputâ et lo gaillâ coumeinçâ à regrettâ dè ne pas avâi tot comptâ dévant dè parti. N'avâi comptâ què lè dozè centimes dè bénéficio su lè boubenès, mâ lo leindéman cliaô dozè centimes étiont tsandzi ein dozè francs dè perda, sein comptâ lo teimps et lè remâfaiès dè sa fenna

#### LA NUIT AUX ÉMOTIONS

Dans la matinée du vingt décembre dernier, une nouvelle aussi affreuse qu'inattendue se répandit à Neufchâteau : « Madame de Verchesne est morte. »

Du faubourg de France aux Cinq-Ponts, ce fut une exclamation successive ; toutes les physionomies exprimaient une douloureuse surprise :

- Est-ce bien vrai ?
- Rien n'est plus certain.
- Avant-hier je l'ai vue passer dans cette rue !
- Hier, dans la soirée, elle se portait comme un charme. — A l'occasion de la décoration de la Légion d'honneur, envoyée, il y a quelques jours, à son mari, il y avait un dîner d'amis ; la réception a été des plus charmantes et la belle jeune femme a été d'une gaieté extraordinaire ; à cinq heures, ce matin, M. de Verchesne la trouvait morte à ses côtés.
- Oh ! mais, c'est épouvantable.
- Mourir à vingt ans !
- Après quatre mois de mariage !
- Pauvre mari, doit-il être désolé !
- On dit qu'il fait pitié.

Dans tous les quartiers, ce n'étaient que conversations analogues.

Devant la maison mortuaire, située dans le haut de la ville, la foule passait depuis une heure, avec une intention marquée de voir si les volets étaient fermés : il n'y avait plus à en douter, la mort s'était introduite dans cette demeure, la nuit, comme les voleurs de grand chemin ; de son doigt glacé, elle avait touché au front une belle et ravissante créature, comptant à peine vingt printemps, qui commençait la vie sous les auspices les plus riants, sous les aspects les plus enviables ; jeunesse, beauté, fortune, une bonne fée semblait, comme dans les contes de Perrault, avoir présidé à sa naissance, lui avoir accordé tous les dons que chacun puisse souhaiter, et voilà que, dans l'espace d'une nuit, la mort frappe sans pitié, sans merci, sans se soucier des larmes de ceux qui survivent, sans se préoccuper de l'âge ou du rang de sa victime.

Quelle insondable destinée, et c'est celle de l'humanité !

M. Anatole de Verchesne, le mari de la morte, était un des juges du tribunal de Neufchâteau. Il avait trente ans, un nom honorable, une certaine fortune personnelle, que son récent mariage venait de doubler ; de hautes protections, ce qui ne gâte rien au siècle où nous vivons, et des espérances.

Après avoir fait de brillantes études à Paris, et, ne voulant pas devoir dans la magistrature, son avancement aux seuls droits de l'ancienneté, il avait débuté à Oran : puis nommé à un poste plus élevé à Alger, il lui était devenu facile alors de rentrer en France avec une situation plus avantageuse ; depuis dix-huit mois, il habitait le joli chef lieu d'arrondissement des Vosges.

Neufchâteau est une cité hospitalière et charmante ; ses salons sont ouverts à tout ce qui occupe une position nettement définie dans la hiérarchie sociale, et les nouveaux venus, y sont avec les anciens, sur un pied d'égalité parfaite.

Anatole de Verchesne, en moins de six mois, fut le préféré de toutes les réunions ; il n'y avait pas de soirée complète s'il y faisait défaut ; sa conversation spirituelle, son air moins froid, moins composé que la plupart de ceux de ses confrères, séduisait au premier abord ; sans que sa dignité eût à en souffrir, il était l'âme de ces fêtes tout intimes de famille ; un jour, Neufchâteau en arriva à ne jurer que par lui.

Dans une soirée, à la sous-préfecture, il rencontra mademoiselle Adrienne d'Ornis de Vaucouleurs, et, de ce moment, le jeune magistrat s'aperçut qu'à côté de la loi — qu'il honorait — il y avait place pour l'amour, non du code, mais d'une femme, et que, si la solitude avait du bon, la vie à deux ne manquait pas de charme. Pendant plusieurs semaines, il essaya bien de réagir contre cet entraînement de l'esprit, qu'il appelait « un écart d'imagination » ; ce fut en vain ; il voulait lire un commentaire de tel article de loi sur une question sociale, et les caractères typographiques placés sous ses yeux disparaissaient pour faire place à des traits féminins, et quels traits : une chevelure blonde et luxuriante, un visage à l'ovale parfait, une taille svelte aux contours harmonieux, une main adorable, qu'on eût couverte de baisers, qu'on eût comblée de caresses ; durant toute une saison la science juridique eut tort ; l'amour est un tyran, ceux qu'il touche de ses flèches s'en ressentent longtemps !

— En vérité, je suis bien sot, se dit un jour Anatole de Verchesne ; étant du bois dont on fait les maris, pourquoi m'obstiner à rester vieux garçon ?

Le jour même, le juge de Neufchâteau prenait le train, et, une heure plus tard, il débarquait dans cette fameuse cité lorraine qui vit, il y a quatre siècles, Jeanne d'Arc accourir près du sire de Beaudricourt pour lui demander le sauf-conduit qui devait lui permettre d'aller délivrer la France du joug des Anglais.

Vaucouleurs, malgré son renom européen, n'est qu'une toute petite ville : Anatole de Verchesne arriva bientôt au domicile d'Adrienne d'Ornis, ou plutôt de ses parents. Ceux-ci vivaient de leurs revenus dans un des faubourgs, aux environs de la gare.

(A suivre.)

#### Requête d'un sous-officier.

La pièce suivante, qui date de quelques années, et dont nous avons pris une copie exacte, nous paraît assez originale pour être mise sous les yeux de nos lecteurs. Nous supprimons les noms propres.

X..., le ... août 18...

Mon Capitaine,

Je me vois plus ou moins obligé de vous correspondre à l'égard d'une chose assez conséquente auquel je désire pouvoir l'obtenir.

En conséquence, d'après l'initiative de notre chef de section, je m'adresse à mon capitaine pour cette demande auquel elle est ainsi conçue :

Il m'est de toute impossibilité de pouvoir faire un service avec les pantalons que je possède maintenant, voilà simplement ce que je demande pour le rassemblement auquel la loi m'autorise d'après les jours de service écoulés.

Vous devez donc penser quand on a fait quatre